



## AVIS DE RECRUTEMENT MCA-NIGER

### Millennium Challenge Account-Niger (MCA-Niger)

#### Recrute à Niamey (Niger)

#### Un (une) Responsable Réinstallation

#### Présentation de MCA-Niger

L'Etat du Niger a conclu avec le Millennium Challenge Corporation (MCC), une institution américaine d'aide bilatérale au développement, un accord de don d'une enveloppe de plus de 437 millions de dollars pour la réalisation du Programme Compact qui comporte deux projets majeurs :

- Le projet Irrigation et Accès aux Marchés, dont l'objectif est d'augmenter les revenus d'origine rurale, en assurant un accès suffisant aux divers secteurs et marchés existants.
- Le Projet de Communautés Résilientes au Changement Climatique qui vise à augmenter les revenus des familles dépendant de l'agriculture et de l'élevage à petite échelle dans les régions rurales du Niger.

Pour la mise en œuvre du Compact, le Gouvernement nigérien et le MCC ont mis en place une entité autonome dénommée, le Millennium Challenge Account (MCA-Niger) dont la mission sera de conduire les projets dans les délais impartis.

MCA-Niger recherche un(e) **Responsable Réinstallation**, basé(e) à Niamey.

**Titre du poste :** Responsable Réinstallation

**Pays et lieu de travail :** Niamey/Niger

**Date de début :** immédiatement disponible

**Durée de la mission :** deux (ans) renouvelable.

**Salaires :** un salaire compétitif avec un paquet d'avantages

### Le Poste :

Sous la responsabilité du Directeur des programmes, et comme partie de l'équipe Foncier/Réinstallation, vous avez pour mission de mettre en œuvre le volet réinstallation du MCA-Niger. Le Manager Réinstallation est responsable de la supervision, planification, et mise en œuvre des activités de réinstallation relatives aux projets irrigation et accès aux marchés et Communautés résilientes au climat (CRC) et veille à ce que les prestataires établissent et maintiennent des relations efficaces avec tous les intervenants et les parties prenantes des projets du MCA-Niger. Le titulaire est responsable de l'élaboration du plan de travail et de la supervision du budget d'activités de réinstallation et de la gestion des activités prévues dans les accords d'entités et contrats avec les firmes et les consultants.

Il supervisera deux (2) personnels chargés des activités techniques (un Chargé de Réinstallation et le Spécialiste de Coordination des Consultations) .

### **Responsabilités Clefs**

En étroite collaboration avec le Manager Foncier, le Manager de Réinstallation va :

- Assurer la conception, la coordination, la gestion et la mise en œuvre de l'accord contenu dans le programme Compact, relatif aux activités liées à l'acquisition involontaire de terre, au déplacement des autochtones et bouleversements économiques connexes, à la restauration des moyens de subsistance et tout autre point d'activités de réinstallation contenu dans l'accord.
- Préparer et examiner les documents relatifs à l'activité « Réinstallation », notamment les termes de référence, les documents de conception, les dossiers d'appel d'offres, les évaluations techniques, les plans de travail, les budgets et les rapports d'état d'avancement ;
- Aider à la prise de décision en matière de passation des marchés pour les prestations de services et autres contrats nécessaires à l'exécution de l'activité « Réinstallation » et prendre des décisions en ce qui concerne la réception des livrables et l'approbation des factures et des paiements y afférents
- Assurer la planification budgétaire et des décaissements relatifs à l'activité « Réinstallation », en liaison avec le Directeur Financier et le Directeur de la Passation des Marchés ;
- Conduire et assurer la préparation de tous les documents requis pour les appels d'offre relatifs aux programmes de réinstallation
- Organiser les réunions, la communication et le partage de l'information avec les partenaires d'exécution, notamment le SP/Code rural, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Intérieur, les COFOCOM, et les communes rurales ayant signé les accords d'entités afin d'assurer une exécution efficace de l'activité « Réinstallation » ;
- Veiller à ce que la mise en œuvre de l'activité « Réinstallation » respecte les lignes directrices et les exigences pertinentes de MCC, y compris celles liées à l'environnement, au genre et à l'inclusion sociale ;
- Assurer la mise en œuvre quotidienne du système de gestion environnementale, sociale, de santé et de sécurité dans le cadre de l'activité « Réinstallation » en collaboration avec les équipes en charge de la performance environnementale et sociale ;
- Assurer la mise en œuvre quotidienne du Plan d'Intégration Genre et Inclusion Sociale (PIGIS) dans le cadre de l'activité « Réinstallation », en collaboration avec les équipes en charge des dimensions genre et inclusion sociale
- Contribuer aux activités liées à la réforme des politiques d'utilisation des sols et de gestion des ressources naturelles, en liaison avec le Directeur MCA-Niger chargé du régime foncier et de la réinstallation
- Conduire et orienter tout le personnel de la MCA impliqué dans la mise en œuvre du programme de réinstallation, y compris le personnel de la MCA impliqué dans les programmes CRA et PRAPS, afin de s'assurer que la mise en œuvre du programme répond aux exigences prévues dans l'accord.

## Les compétences :

La personne qui sera retenue pour ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- *Diplôme requis* : Bac 4/5 ans en droit ou tout autre diplôme d'étude supérieure dans une discipline appropriée (sociologie, sociologie rurale, géographie) liés à la réinstallation involontaire et l'acquisition de terres.
- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la réinstallation involontaire dans les pays en voie de développement, avec expérience au Niger ou autres pays en Afrique de l'Ouest fortement préférée.
- Expérience démontrée dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action de réinstallation involontaire au Niger ou autres pays en Afrique de l'Ouest.
- Expérience démontrée dans la mise en œuvre d'activités de formation et de renforcement des capacités hautement souhaitable.
- Expérience d'un travail de collaboration/coordination avec des représentants du gouvernement, les communautés et d'autres intervenants.
- Expérience passée dans des projets de développement d'infrastructures rurales et familial avec les défis spécifiques à l'irrigation et la construction de route un avantage distinct.
- Connaissance confirmée des politiques internationales de réinstallation (ex. : OP 4.12 de la Banque Mondiale, l'IFC PS-5), ou toutes autres procédures de réinstallation en vigueur élaborées par d'autres bailleurs bilatéraux ou multilatéraux.
- *Qualités et aptitudes* :
  - ✓ Avoir le sens du détail et l'attachement à la qualité, être proactif.
  - ✓ Etre capable de bien communiquer auprès d'un public varié et de travailler efficacement dans une équipe.
  - ✓ Avoir de bonnes connaissances confirmées du foncier au Niger, ainsi que des lois nigériennes qui régissent la réinstallation.
  - ✓ Maîtrise du français (écrit et parlé).
  - ✓ Maîtrise de la communication les langues locales préférées.
  - ✓ Aptitude à effectuer des déplacements de terrain.

### **Dossier de candidature**

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae (CV) détaillé
- Un casier judiciaire actualisé

### **Pour Postuler :**

Si vous répondez aux critères des postes ci-dessus, envoyez votre candidature CV et lettre de motivation à l'adresse e-mail suivante : [recrutements@mcaniger.ne](mailto:recrutements@mcaniger.ne), en précisant en objet du mail le poste pour lequel vous postulez.

**Date de clôture : le 29 juillet 2018**

NB :Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour le test seront contactés. Confidentialité assurée.

**Les candidatures féminines sont fortement encouragées**